



et les

autres?



LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #115



Loger,
c'est sauver



FONDATION
Abbé Pierre

30
ANS
D'ACTIONS

avril 2022 | 1 €



08.

Loger, **c'est sauver**



15.

« La démocratie ne doit pas être un prétexte pour nous endormir »

Sommaire

04. La Fondation **agit**
« Qui mieux que nous pour s'occuper de nous? »

16. La Fondation **observe**
« La France a un rôle déterminant »
Point de vue de Yves Leterme

08. La Fondation **analyse**
Loger, **c'est sauver**

Louis Maurin : « Ce quinquennat n'a pas inversé le cours des choses »

18. **Avec** la Fondation
Castorama : un partenariat renouvelé

15. La Fondation **réagit**
La démocratie ne doit pas être un prétexte pour nous endormir

20. La Fondation **se souvient**
Message de l'abbé Pierre



16.

Yves Leterme :

« La France a un rôle déterminant »



Édito

ET LES AUTRES ?

Les Autres, comme vous le lisez dans chaque numéro de ce journal, ce sont celles et ceux qui vivent à nos côtés et qui souffrent du mal-logement. Mais ce sont aussi nos frères et sœurs migrants, d'où qu'ils viennent.

La guerre en Ukraine replace nos sociétés devant l'horreur et l'urgence de l'immigration. La proximité de cette guerre nous montre combien notre capacité à l'accueil va être éprouvée. Il en était déjà ainsi avant les événements en Ukraine. Les guerres en Syrie ou contre le terrorisme au sahel, les situations de grande pauvreté de multiples états africains et pour le futur, les dégâts écologiques annonciateurs de nouvelles migrations... tout nous montre combien il est urgent que nous nous préparions et surtout que nous élevions nos enfants dans la perspective de puissants phénomènes migratoires.

Le débat électoral et la réalité de la guerre font s'affronter une attitude de rejet et une attitude d'accueil inconditionnel. Il est essentiel et urgent de regarder ces réalités en face et d'analyser la situation de manière objective. En aucun cas des murs ne doivent être élevés et la haine doit être combattue sans relâche. Parallèlement, face aux inquiétudes que peuvent susciter chez certains l'accueil des personnes exilées, il nous faut convaincre que nous devons et avons la capacité d'accueillir dans de bonnes conditions toutes celles et ceux qui fuient l'horreur.

Face à ces réalités, la Fondation appelle à un débat national qui soit apaisé et qui sorte des caricatures et des fausses données. En attendant, elle se prépare à l'accueil de nos frères ukrainiens dans la durée dans notre pays ainsi que dans les pays frontaliers de l'Ukraine, rappelant que face à de telles tragédies, c'est dans la posturgence que la Fondation a pour mission d'agir auprès des personnes les plus en difficulté. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le prochain numéro de votre journal. ■

Laurent Desmard,

Président de la Fondation Abbé Pierre



Mieux accueillir

Un espace d'accueil de 200 m², des sanitaires redimensionnés, un espace santé, une cuisine professionnelle et une cour équipée pour les animaux... la nouvelle BS de Grenoble, a été inaugurée le 4 mars. « Point d'eau » accueille chaque matin 120 personnes.

+ 30 %

C'est l'augmentation du budget de l'État dédié aux accueils de jour entre 2019 et 2021 : 59 millions d'euros pour leur fonctionnement et 20 millions pour leur modernisation.



« Qui mieux que nous pour s'occuper de nous ? »

S téphane Hernandez a répondu à cette question en fondant l'association montpelliéraine « Gely Figuerolles ». « Dans le quartier Gely, 80 % des habitants sont des gitans sédentaires. Nous voulons éviter la ghettoïsation et favoriser le parcours scolaire dès le plus jeune âge. » Soutenue par la Fondation à hauteur de 38 % en 2021, l'association s'est employée à proposer des activités socio-culturelles et sportives aux jeunes pour lutter contre le repli sur soi favorisé par la crise sanitaire et a également lutté activement contre l'échec scolaire. À son actif, deux permanences hebdomadaires d'aide aux devoirs ouvertes à tous les enfants du quartier et la programmation de 4 jours de festivités dédiées à la culture gitane, en octobre dernier. « Nous avons pu montrer qui nous sommes et nous ouvrir aussi sur les autres quartiers. Nous avons réussi à tisser des liens de confiance dans la communauté et au-delà du quartier. Aujourd'hui, nous sommes le médiateur de la communauté gitane auprès des politiques et des bailleurs. » Autres succès : un prochain cours de guitare flamenco porté par deux professeurs gitans au conservatoire de musique de Montpellier ainsi qu'un tiers-lieu dans le quartier. ■



Rompre l'isolement

« Dès le début de la crise, les habitants nous ont demandé de l'aide. Ils n'avaient ni Internet ni ordinateur », précise Hamed Galfout, fondateur de l'association « Terre Etoilée », à Famek (57). En 5 ans d'existence, l'association est venue en aide à des centaines de familles ainsi qu'à des personnes âgées isolées en situation particulièrement précaire pendant la crise du Covid. Distribution de colis alimentaires et de kits d'hygiène, confection de repas chauds et distribution dans les quartiers ont été réalisés et ont également permis de découvrir d'autres besoins. C'est ainsi que l'aide informatique a vu le jour. « Nous

avons équipé une douzaine de familles et avons formé parents et enfants pour éviter leur isolement numérique ». Dans le cadre de son fonds d'urgence, la Fondation a soutenu à 100 % l'association en 2021 dans toutes ses actions solidaires développées dans le Val de Fensch et jusqu'à Nancy et Metz. Devant l'augmentation des violences conjugales durant ces deux dernières années, « Terre Etoilée » vient également en aide à de nombreuses mères qui ont fui leur domicile. En 2022, l'association souhaite leur permettre de partir 3 jours dans les Vosges pendant les vacances scolaires avec leurs enfants. ■

Vivre dignement

Près de Toulouse, M. R, 47 ans, séparé, accueille ses 3 enfants chez des proches quand il les a en garde, faute de pouvoir les loger dignement. Après de gros problèmes de santé, il n'a en effet pas pu réaliser les travaux nécessaires dans sa maison de 90 m² acquise il y a 15 ans. Sans eau chaude, sans chauffage dans certaines pièces, avec des infiltrations au niveau de la toiture, la maison, ancienne et énergivore, restait inconfortable, voire dangereuse. Grâce au soutien de la Fondation à hauteur de 16 % et dans le cadre de son programme « SOS Taudis », de gros travaux de réhabilitation ont commencé en janvier et lui permettront bientôt d'accueillir les siens.



Propriétaire, le père de famille ne pouvait assumer financièrement un tel chantier avec ses modestes économies. Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, M.R. est accompagné depuis 2 ans par le bureau d'études Urbanis qui a notamment aidé à obtenir un prêt Procivis (taux à 0 %) pour les travaux. L'aide de la Fondation a permis de finaliser son dossier de financement. ■



Éclairages régionaux

La Fondation a présenté et présentera ses éclairages régionaux aux dates suivantes : le 10 mars à Lille et le 22 mars à Montpellier ; le 1er avril à Lyon et le 5 avril à Rennes ; le 2 juin à l'Île de la Réunion et en octobre en Île-de-France.

Île-de-France

Financée à hauteur de 70 % par la Fondation et en partenariat avec la Ville et « Interlogement 93 », une permanence socio-juridique de prévention des expulsions locatives a ouvert à Saint-Denis (93) en janvier. Le Conseil départemental s'est engagé à cofinancer la permanence à partir 2023.



150 enfants mieux logés

Depuis 2020, la Fondation a renforcé son soutien à l'association « Futur au Présent » qui améliore les conditions d'habitat et défend les droits des enfants à Ziguinchor, capitale régionale du Sud du Sénégal, où vivent quelque 20 000 habitants dans des conditions très précaires. « Notre porte d'entrée, ce sont les enfants en difficulté. Notre objectif est d'avoir une vision globale de l'enfance en nous appuyant sur 4 piliers : la protection, l'éducation, la santé et l'habitat », précise Marine Fourié, directrice exécutive de l'association « Futur au Présent ». Réfection des toitures, construction de toilettes, distribution de kits solaires, carrelage des sols, rénovation des puits... Chaque chantier est conçu avec la participation de la famille et le soutien des artisans locaux. Au total, grâce au soutien triennal de la Fondation à hauteur de 10 %, 45 maisons seront réhabilitées d'ici fin 2022, dans lesquelles 250 enfants pourront s'épanouir et vivre dignement avec leur famille. ■



Être soigné et se soigner

À Saint-Denis, Boulogne Billancourt, Arcueil et Paris Sud, l'accueil Périchaux (XV^e arrondissement, Paris), soutenu par la Fondation, effectue 4 fois par semaine des maraudes d'hygiène avec une « Mobil'douche » auprès des très grands exclus en difficulté de déplacement.

Mal-logés confinés

En Auvergne Rhône-Alpes, 10 personnes mal logées ont ouvert leurs portes et partagé leurs expériences des confinements successifs. Un travail inédit mené par le Collectif Item à retrouver ici : <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/portraits-de-mal-loges-confinés>



Article L 345 : interpellation du Préfet de l'Hérault

La Fondation et 3 associations montpelliéraines dénonçaient en février la situation de l'hébergement d'urgence dans l'Hérault avec une campagne d'affichage et une pétition en ligne.



En sécurité

À Rochefort en Valdaine (26), une ancienne grande bâtisse a été entièrement réhabilitée par l'association « Soliha Drôme » afin de loger deux familles modestes dans ce petit village situé à 8 km de Montélimar. Deux grands logements, un T4 et un grand T3, ont pu être réalisés après plus d'un an de travaux. J. a été la première à s'installer dans le plus grand duplex, avec ses 3 filles. « J'ai tout de suite sauté sur l'occasion, me disant qu'une opportunité comme ça, je n'en aurais pas deux fois », précise la jeune femme qui élève seule

ses enfants et travaille à mi-temps dans une entreprise artisanale, à Montélimar. « Je voulais trouver un logement à la campagne, mais pas trop loin de mon travail, ni de l'école primaire de ma plus jeune fille. Il fallait en plus que le loyer soit abordable », précise cette mère de famille qui a dû quitter son ancien domicile pour causes de violences conjugales. La Fondation a financé pour partie ces deux logements très sociaux dans le cadre de son programme « Toits d'Abord », aux côtés de l'Anah et du Département. ■



« À l'écoute »

Stéphanie est l'une des plus anciennes bénévoles de la plateforme de prévention des expulsions de la Fondation. Arrivée peu de temps après son ouverture, en juin 2009, elle anime une semaine sur deux la permanence téléphonique. « Je n'ai pas souvenir d'une seule permanence où je n'ai pas eu au moins un échange approfondi, un temps d'écoute profitable à la personne menacée d'expulsion. Même si on ne peut proposer un toit, j'ai le sentiment que l'on apporte du soulagement, des idées d'orientation et aussi de la clarté parmi tous les dispositifs », précise cette assistante sociale qui travaille dans un

hôpital de l'Assistance Publique et qui apprécie la disponibilité de la responsable de la plateforme pour répondre aux situations les plus complexes. « Il faut être au courant de l'évolution des dispositifs et des lois, c'est important pour répondre du mieux possible aux personnes. Ce qui reste significatif après toutes ces années, c'est que très peu de gens pensent à nous solliciter en amont de leurs problèmes. Ils appellent trop souvent en fin de procédure, quand la situation est très tendue », note Stéphanie qui ajoute immédiatement : « Mais j'ai quand même l'impression à chaque fois d'être présente pour la personne, de n'être jamais inutile. » ■



© Morgan Fache

Produire des logements accessibles et durables

« Un accélérateur de la solidarité »

« J'ai encore franchi une étape, ici. J'ai laissé mon statut de personne à la rue, puis de personne accompagnée par une structure, en m'installant dans ce logement. » Pendant 20 ans, Vincent a connu l'errance, ponctuée par de longs séjours hospitaliers. À 41 ans, il s'est installé en octobre dernier dans l'un des T2 parmi les 9 logements sociaux d'un immeuble situé à Saint-Denis de la Réunion. Acheté et rénové grâce à Solifap, la Société d'investissements solidaires créée par la Fondation, le bâtiment en parfait état avait tout de suite été repéré lors de sa mise en vente par l'association « Allons Déor », fortement investie dans la démarche du « Logement d'Abord ». « Les offres de ce type sont extrêmement rares à La Réunion où il n'existe quasiment aucun petit logement accessible, ni dans le parc privé, ni dans le parc social. Solifap nous a tout de suite fait confiance en mettant l'immeuble sous bail emphytéotique à notre nom. En achetant l'immeuble, elle nous a permis de proposer en l'espace de 6 mois, 9 logements très sociaux à des personnes à la rue. Et

elle ne s'est pas arrêtée là, elle nous a aussi accompagnés afin de conforter notre viabilité financière », précise Eddy Hamel, directeur de l'association. « Ici, les locataires ont tous signé un bail de droit commun avec un loyer très modeste; la finalité, c'est de proposer du logement pérenne et accessible aux personnes en errance », ajoute-t-il.

« Notre vocation, c'est de débloquent des situations, d'être un accélérateur de la solidarité, en quelque sorte. »

Dans l'immeuble, le loyer d'un 45 m² est de 350 euros/mois pour une personne bénéficiaire du RSA. À la Réunion, Solifap ne compte pas s'arrêter à cette première opération et travaille sur d'autres projets. « Notre vocation, c'est de débloquent des situations, d'être un accélérateur de la

solidarité, en quelque sorte. À chaque intervention, nous essayons d'avoir un impact social pour les personnes en situation précaire, un impact sectoriel sur nos partenaires associatifs, un impact territorial en créant un effet levier et un impact environnemental, avec la maîtrise des coûts liés au logement pour le locataire », précise Charles Le Gac, président de Solifap. Gagner du temps sur des projets immobiliers, alors même que ceux-ci s'inscrivent dans la durée et développer l'offre de logements sociaux partout où elle le peut, telle est la démarche menée depuis près de 8 ans par Solifap, grâce à un réseau de partenaires constitué aujourd'hui de 70 associations. « La plupart du temps, nous intervenons sur des opérations de réhabilitation lourde. L'achat de l'immeuble en parfait état à La Réunion est un cas exceptionnel. À chaque fois, Solifap confie à l'association qui porte les travaux, le droit réel sur le bien, comme si elle en était propriétaire », ajoute Charles. L'an dernier, Solifap a permis à 902 personnes d'être logées durablement dans des conditions dignes. ■



32 % des Français ont des craintes liées au logement ; le logement est la première source de préoccupation pour un jeune sur deux.

13 % des Français déclarent avoir eu des difficultés à payer leur logement (loyer, charges ou crédit immobilier)

5 % ont dû changer de logement pour raisons financières.

(Sondage Ipsos pour la Fondation Abbé Pierre, janvier 2022)




Comment vivre sans toit ? En temps de paix - et plus encore dans l'urgence des situations de crise et de guerre - la question du logement et de l'hébergement dignes doit être une priorité nationale pour le prochain Président et son futur gouvernement.

LOGER, C'EST SAUVER

« Au début, je pensais trouver un logement bien avant mon assignation au tribunal. Depuis, l'audience a eu lieu et je ne sais pas ce que je vais devenir à la

fin de la trêve hivernale ». T. témoigne avec des sanglots dans la voix. Cela fait près de 2 ans que la soixantenaire vit en sursis dans l'appartement parisien de 50 m² que son propriétaire veut récupérer. « Avant, je vivais dans une passoire thermique, j'avais toujours froid et des factures de gaz énormes. Je me suis dit qu'il fallait que je trouve un logement de meilleure qualité, quitte à y mettre le prix ». Ce qui fut dit, fut fait et malgré un taux d'effort de près de 40 % pour payer son loyer, T., en CDI et se situant dans la classe moyenne, était heureuse : « J'avais un salaire correct et je n'ai jamais été dépensière. Je me sentais bien, c'était l'essentiel. » Mais le bonheur de T. s'est effondré en janvier 2020, quand le propriétaire l'a sommée de quitter les lieux. « Il a tout de suite fait appel à un huissier, m'a vite harcelé alors que j'avais toujours payé mes loyers et que tout se passait bien. Dans la foulée, sont

arrivés la crise du Covid, le chômage partiel et mon divorce... un enchaînement d'épreuves qui m'a fait couler. En moins d'un an, j'étais assignée au tribunal et vu les prix à Paris, j'étais désespérée. »

Avec courage, T. se renseigne sur ses droits auprès d'une permanence juridique de son arrondissement qui la dirige vers l'Espace Solidarité Habitat (ESH) de la Fondation Abbé Pierre. « Là-bas, on a été formidable pour moi. On m'a écoutée et on a repris mon dossier à zéro. J'étais terrorisée par l'audience, un avocat de l'ESH m'a défendue et a pu retarder l'expulsion. Mais tout était très lourd... » Malgré ce soutien, T. est en arrêt maladie depuis plusieurs mois et n'arrive pas à reprendre pied. Ses revenus, déjà affectés par la crise, ont encore diminué. « j'ai un budget de 800 euros. À plus de 60 ans, pour un logement social, avec une demande qui date de 10 ans, ça devrait être possible, non ? Je sais qu'il y a pire que moi, mais je ne veux pas finir en banlieue, seule dans un studio ». À la peur de se retrouver à la rue, s'ajoute le sentiment d'injustice pour T. qui se connecte chaque matin sur « LOC'annonces », 



© Sébastien Godfrey

■ le site de la Mairie de Paris : « Pour chaque appartement, on est 500 sur l'offre. J'ai travaillé toute ma vie, je ne pensais pas finir ma vie comme ça... ».

En 2020, 890 annonces ont été mises en ligne sur ce site (277 logements très sociaux et 613 logements sociaux) pour plus de 308 500 candidatures. En Ile-de-France, ils étaient 741 000 demandeurs, pour seulement 62 000 attributions. La pénurie de logements accessibles pour les plus modestes, mais aussi pour la classe moyenne, crée des situations aujourd'hui aberrantes : en désespoir de cause, T. attend finalement l'expulsion car elle lui permettrait peut-être d'être relogée en extrême. « Quand on vieillit, on passe encore plus de temps chez soi. Ai-je le droit de vouloir me sentir bien chez moi ? J'avoue que je ne sais plus... »

À la hussarde

Le manque criant de logements accessibles affecte non seulement la capitale, mais également les agglomérations régionales, comme la métropole de Lyon. « Nous constatons

➔ À la Boutique Solidarité de Marseille, les personnes accueillies peuvent se faire expliquer toute démarche administrative d'accès aux droits.

l'effondrement des attributions du logement social, avec des conditions d'accès qui se sont beaucoup rigidifiées, générant un report vers l'hébergement, déjà saturé », constate Evelyne Guerraz, chargée de mission à l'Alpil, « Action pour l'insertion par le logement ». Dans le département du Rhône, 8 000 à 9 000 demandes d'hébergement d'urgence ou d'insertion ont été comptabilisées l'an dernier avec des délais d'attente qui s'allongent : plus d'un an pour certaines catégories de besoins. « En ce qui concerne le logement et l'hébergement et le manque d'offres, l'accès se complexifie avec un surcroît de critères dans les dispositifs locaux de priorisation ; on est dans un système de dissuasion... Nous-mêmes, professionnels, sommes amenés à accompagner les personnes dans des démarches que nous ne maîtrisons pas forcément, qui relèvent de domaines périphériques au logement et avec le Covid, la dématérialisation s'est faite à la hussarde », confie-elle. L'aide à la personne aurait-elle vécue ? La crise du Covid a certainement accentué et accéléré la dématérialisation, réduisant en vitesse accélérée le contact humain à la portion congrue. « On se dirige vers des catastrophes, les personnes ne sont ni informées ni autonomes devant des



→ Accompagner les personnes en difficulté pour accéder et se maintenir dans le logement.

a facilité les démarches lors du 1^{er} confinement, la majorité d'entre elles déplore aujourd'hui un système imposé à tous, sans aucun soutien de la part des administrations. Devant cette situation critique, 300 associations décidaient de tirer la sonnette d'alarme en février, en publiant et signant un « Manifeste pour un service plus humain et ouvert à ses administrés ».

Lame de fond

Autre territoire, autre forme d'interpellation. À Montpellier, une campagne d'affichage et une pétition en ligne, « L 345 », circulent depuis la mi-février. Initiées par 5 associations, elle a pour objectif de sensibiliser l'opinion et de défendre le droit à l'hébergement d'urgence en respectant la loi. « *Nous travaillons toutes ensemble, avec le même angle d'attaque : sensibiliser le grand public et faire en sorte que l'État prenne ses responsabilités en termes d'hébergement et de logement* », précise Amélie Corpet, déléguée départementale du Secours Catholique.

démarches en ligne où, d'un organisme à l'autre, on n'utilise pas les mêmes référentiels, le même langage administratif», déplore Évelyne.

Dans les permanences d'accueil et d'accès aux droits de l'Alpil où sont accompagnés jusqu'à 3000 ménages de la métropole lyonnaise, une partie du public a perdu toute autonomie dans les démarches à réaliser pour faire valoir leurs droits. Pire encore, certaines personnes ont dû rembourser des sommes trop perçues et ont été mises en difficulté après avoir fait des erreurs. Résultat, le non-recours aux droits progresse là où il est pourtant vital de le faciliter. « *Nous avons de plus en plus de ménages en décrochage, avec des problématiques multiples et en face, les lieux d'appui sont de plus en plus rares* ». À Lyon, impossible aujourd'hui de prendre rendez-vous à la Caisse d'Allocations Familiales ou toute autre administration sans passer par des sites en ligne. Même si les associations reconnaissent que la dématérialisation

« Nous travaillons toutes ensemble, avec le même angle d'attaque : sensibiliser le grand public et faire en sorte que l'État prenne ses responsabilités en termes d'hébergement et de logement. »

Amélie Corpet, déléguée départementale du Secours Catholique

Dans l'agglomération, la population augmente d'environ 10000 habitants/an pour 5000 logements construits chaque année. À 10 km à l'ouest de Montpellier, à Saint Aunès, Léonie et ses 2 garçons âgés de 11 et 13 ans 1/2, vivent depuis août dernier à droite, à gauche, hébergés chez des amis. « *J'essaye de faire en sorte que cela ne pèse pas trop sur eux, car après ma séparation et la vente de la maison,* »



© Pierre Faure

➔ Dans les Pensions de famille, les habitants sont logés tout le temps nécessaire...

■ *je veux vraiment les préserver. On n'attend qu'une chose tous les trois, c'est d'avoir un chez-nous* », précise-t-elle. Léonie a fait une demande de logement social il y a plus de 2 ans, dans ce village rural où elle souhaite pouvoir continuer à exercer sa profession et où ses garçons s'épanouissent. « *Je suis assistante maternelle à mon domicile, donc je suis au chômage tant que je n'ai pas de logement. Avant, je gardais 3 enfants et cela me convenait, j'avais un salaire correct* ». Pour pouvoir travailler, Léonie a demandé un T4 sur la commune qui s'est fortement développée en 10 ans et sur laquelle une 4^e tranche de construction de logements sociaux sera terminée en octobre. « *Je sais que je suis prioritaire, mais pour l'instant je n'ai aucune confirmation. Dans le privé, ici, il y a très peu de T4 et il faut compter entre 1200 et 1300 euros de loyer, quasiment un smic. Impossible pour moi, même en travaillant, car il y a le reste, les charges, les courses, les assurances...* ». Prioritaire ici, Léonie n'a pas cherché ailleurs et ne peut se permettre de louer un logement plus petit si elle veut pouvoir être autonome financièrement. « *J'ai fait mes calculs, il faut que je garde 3 enfants, il me faut donc 3 chambres pour avoir l'agrément. Sinon, je ne m'en sortirai pas. J'ai expliqué la situation à mes garçons, ils*

comprennent et savent qu'on n'a pas le choix, ils acceptent cette vie de nomade ».

Selon le principe des vases communicants, dans l'Hérault comme ailleurs, le manque de logements sociaux entretient la saturation de l'hébergement d'urgence, ce que les associations dénoncent à l'unanimité. « *Résorber le sans-abrisme dans l'Hérault, j'y crois, c'est une question d'orientation budgétaire. Cela fait des mois que l'on tente de rattraper le retard et il y a toujours plus de 1000 personnes à la rue à Montpellier. Pour faire vraiment bouger les choses, il faudrait flécher des financements sur le logement social et très social et lancer des appels à projets qui permettent aux associations bien implantées sur le terrain de favoriser l'insertion par le logement. La métropole de Montpellier compte 39410 logements sociaux et au 31 décembre 2021, on comptait 27038 demandes... En attendant la construction des logements, on ne veut pas qu'il y ait de l'hébergement à tout prix, il faut des solutions dignes et durables, où l'accompagnement soit possible* », affirme Amélie Corpet. Qu'il s'agisse de l'accès au logement ou à l'hébergement, à tous les niveaux de la puissance publique, le choix est bel et bien politique. Et il est déterminant pour favoriser un nouvel élan social. ■



Louis Maurin

« Ce quinquennat n'a pas inversé le cours des choses »

Louis Maurin, fondateur et directeur de l'Observatoire des Inégalités, auteur de « *Encore plus ! Enquête sur ces privilégiés qui n'en n'ont jamais assez* », Plon, 2021.

Au-delà de la crise sanitaire, très violente, mondiale et imprévue, peut-on dire que les inégalités ont augmenté en France pendant le quinquennat ?

La crise a en effet tout chamboulé et nous n'avons, pour l'instant, que très peu de chiffres récents, il est donc impossible de faire un diagnostic précis sur ce quinquennat. Quels premiers éléments de bilan avons-nous aujourd'hui ? Il faut d'abord faire attention à ne pas réduire les inégalités à la simple prise en compte du revenu, mais aussi de santé, de logement, d'éducation, de loisirs, ainsi qu'entre les femmes et les hommes, les âges, les milieux sociaux, etc. Sur certains points, on constate qu'il y a eu du progrès, c'est le cas pour l'emploi qui est en hausse et c'est le cas aussi au niveau du rapprochement des salaires hommes-femmes. En revanche, il est certain que la situation économique et sociale des jeunes s'est beaucoup dégradée, la crise a accentué leur précarité. L'accès au logement, à la qualification, à l'emploi pérenne et à la santé, et finalement à la moindre activité régulière, leur est très difficile. Aujourd'hui, leur taux de chômage diminue, mais il reste une inquiétude très forte des jeunes par rapport à l'avenir, ce qui se comprend bien puisque la moitié d'entre eux est en contrat précaire. La peur du lendemain est également partagée par la classe moyenne, avec notamment la problématique du logement qui est centrale (niveau d'endettement qui s'alourdit, augmentation des charges

et des loyers...). Finalement, c'est une tendance lourde qui est fortement ressentie aujourd'hui, celle non pas d'une phase d'explosion des écarts, mais plutôt de stagnation qui a commencé il y a 20 ans pour les classes populaires et il y a 10 ans pour la classe moyenne.

On note quand même que les riches sont devenus encore plus riches pendant ce quinquennat...

La première partie du quinquennat a en effet été très favorable aux riches et on a vu une accentuation des écarts avec le reste de la population, particulièrement les plus modestes d'entre nous, touchés notamment par la baisse des APL. Ensuite, les choses ont changé notamment sous la pression des gilets jaunes qui ont obtenu une hausse de la prime d'activité. Il faut aussi noter une augmentation des minima sociaux, par exemple pour les personnes âgées et les personnes handicapées. On a constaté alors un ralentissement des inégalités. Mais ce qui ressort, au-delà du simple aspect monétaire, c'est l'insécurité sociale, pour les plus pauvres bien sûr, mais aussi pour la classe moyenne. Je pense qu'il y a une fracture majeure dans la société au niveau du rapport à l'emploi, de la stabilité dans l'emploi. Même si l'État a lâché les vannes pendant la crise pour éviter la spirale de la récession, il y a une vraie incertitude sur ce sujet, avec le sentiment que ce quinquennat n'a pas inversé les choses comme il l'avait promis.

Au cours du quinquennat, on a surtout beaucoup gaspillé d'argent public,



« Je pense qu'il y a une fracture majeure dans la société au niveau du rapport à l'emploi, de la stabilité dans l'emploi.. »

avec par exemple la suppression de la taxe d'habitation qui fait perdre à l'État 20 milliards d'euros par an ! Imaginez ce que l'on pourrait faire avec cette somme, en termes de construction et de rénovation de logements, mais aussi en faveur de l'enseignement, de l'accès aux soins. Pour 7 milliards d'euros, on aurait par exemple pu instaurer un revenu minimum d'environ 900 euros pour tous, jeunes compris.

Peur du lendemain, gâchis... difficile de rester optimiste.

Il faut le rester, la croissance actuelle semble vouloir se maintenir, même si nous sommes dans un contexte international très tendu. Il y a aussi cette formidable solidarité citoyenne et la vivacité associative que la crise a mises en avant. Mais, dans cette perspective de croissance, ce qui va être le plus important, je pense, c'est notre capacité à partager. Il y a deux voies possibles : soit la croissance est accompagnée d'une répartition et d'un partage des richesses, soit elle correspondra au développement d'un capitalisme inégalitaire avec un creusement des écarts dans la société et une détérioration sociale. Les tensions seraient de plus en plus fortes et la situation deviendrait alors très compliquée à gérer. 🏠

Don en confiance

Nous veillons à garantir à nos donateurs transparence et rigueur dans l'utilisation des fonds qu'ils nous confient pour financer nos missions. À ce titre, la Fondation Abbé Pierre est labellisée depuis 1997 par le Don en Confiance et se soumet à son contrôle.

Le Don en Confiance contribue au bon fonctionnement de l'appel public à la générosité en proposant aux organismes qui y recourent :

- une Charte de déontologie comprenant des exigences en matière de respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement;

- une procédure de labellisation qui lui est propre, renouvelable et publiée, fondée sur les exigences qu'il formule;
- un dispositif de contrôle continu du respect des engagements souscrits lors de la labellisation.

Ainsi, en juillet 2021, dans le cadre du processus de contrôle continu, le Comité de la charte du don en confiance a renouvelé son label à la Fondation Abbé Pierre pour trois ans.



E115|ABO

Bon d'abonnement au magazine « et les autres? »

À renvoyer à Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons 59898 Lille cedex 9

Si vous êtes donateur, inutile de vous abonner, vous recevez déjà chez vous le magazine trimestriel de la Fondation Abbé Pierre « et les autres? ».

OUI, je ne suis pas donateur mais je veux suivre les actions de la Fondation Abbé Pierre en m'abonnant au magazine « et les autres? ».

Je règle 4 € pour 4 numéros, par chèque à l'ordre de « **Fondation Abbé Pierre** ».

- M^{me} M^{lle} M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @

Règlement : chèque bancaire chèque postal

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345282016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbe-pierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site Internet à l'adresse suivante : fondation-abbe-pierre.fr/protectiondesdonnees

La Fondation réagit

Le 24 novembre 2021, une étape a été franchie dans les tragédies successives qui se déroulent dans la Manche et en Méditerranée depuis trop longtemps. Ce jour-là, 27 migrants, dont une femme enceinte et 3 adolescents, ont trouvé la mort après le naufrage de leur embarcation pneumatique au large de Calais. Seuls deux rescapés ont survécu, sur 33 personnes à bord.

Impossible d'imaginer la souffrance et la détresse de ces personnes, de ces jeunes abandonnés dans l'eau glacée en pleine nuit. Mais se révolter et refuser la répétition de ces tentatives désespérées, cela, nous pouvons le faire.

Dans le nord de la France, il ne se passe pratiquement pas un mois sans que la presse n'annonce de nouvelles victimes. Depuis 1999, plus de 400 personnes, femmes, hommes et enfants, ont péri tragiquement, après avoir parcouru des milliers de km au péril de leur vie. En Méditerranée, ce sont plus de 1000 personnes qui ont perdu la vie au 1^{er} semestre 2021.



La démocratie ne doit pas être un prétexte pour nous endormir

nous alertait l'abbé Pierre



On ne peut supporter plus longtemps de voir ainsi bafouer la dignité humaine, alors que ces hommes, ces femmes, ces enfants ont fui leur pays, abandonné familles et amis, pour sauver leur vie et celle de leur descendance. Prendre une telle décision et de tels risques ne relèvent pas d'un choix. Il s'agit d'une absolue nécessité.

Les négociations entre la France et la Grande-Bretagne sont au point mort et fin novembre, le Président de la République déclarait qu'il fallait « *sérieusement renforcer la coopération entre la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Commission Européenne* ».

Il est en effet plus qu'urgent de prendre en compte l'accueil et le respect de la dignité de tous les exilé.e.s et de s'appuyer sur les propositions d'institutions indépendantes comme la Défenseure des Droits ou la CNDCDH*, sans oublier les travaux de certains parlementaires et élus ainsi que de nombreuses associations qui agissent sur le terrain et ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. ■

* Commission nationale consultative des droits de l'Homme

© Bertrand Gaudillière / item



Enfance précaire

En France, plus de 50 000 enfants vivent en hébergement, dans des abris de fortune ou à la rue. Face à ce drame, le Collectif des Associations Unies (CAU), l'UNICEF France et la FCPE se sont retrouvés à l'école Gilbert Dru, à Lyon, le 10 février, pour soutenir l'action du collectif d'enseignants, de parents d'élèves et de citoyens « Jamais Sans Toit » qui a permis de mettre à l'abri 450 enfants avec leur famille dans une soixantaine d'établissements scolaires de l'agglomération lyonnaise depuis 2014.



© Ljubisa Danilovic

La loi SRU fragilisée

Créée en 2000, la loi a été sensiblement allégée début février, augmentant les occasions de réduire les objectifs de production de logement sociaux et le rôle de la commission nationale SRU. Une commune peut désormais demander la baisse de ses objectifs de production de logements sociaux triennaux si elle s'estime incapable de les atteindre, en signant un contrat dit

« de mixité sociale » avec le préfet et l'intercommunalité. De plus, les objectifs de production de logements sociaux pourront être, sous certaines conditions, mutualisés au niveau intercommunal permettant encore de modérer les objectifs de certaines communes. Rappelons que sur les 2 111 communes assujetties à la loi SRU, 773 n'ont pas atteint leur quota de 20 ou 25 % de logements sociaux. ■

COLLECTIF ASSOCIATIONS UNIES
APPEL À MOBILISATION DES 39 ASSOCIATIONS UNIES

Les 39 membres du Collectif des associations unies appellent les citoyens à une action collective pour dénoncer la situation dans laquelle vivent plus de 300 000 personnes en France : à la rue, dans des bidonvilles, des hôtels sordides, des logements insalubres. Chaque nuit, ce sont près de 4 000 personnes, dont 1 000 enfants, qui appellent le numéro d'urgence 115 et ne se voient pas proposer facile à un hébergement légal de places suffisantes. Et si par chance ces personnes obtiennent un abri pour la nuit, il n'est pas toujours d'une qualité suffisante pour répondre à leurs besoins de repos, santé, alimentation, lien social, accompagnement... Ce rythme de vie pèse énormément sur des personnes en situation de grande détresse et aux parcours de vie compliqués. Il est temps de mettre fin à cette spirale infernale !

La France a les moyens de venir à bout du drame quotidien vécu par les sans-abri, de faire en sorte que chaque personne puisse se loger dignement. Comment ? En améliorant la qualité des places d'hébergement déjà existantes, en mobilisant davantage le parc HLM, les bailleurs privés et les logements vides, en produisant 150 000 logements vraiment sociaux par an, et en proposant un accompagnement social et adapté à chaque personne.

Pour que le prochain quinquennat soit celui des résultats :

RENDEZ-VOUS LE 23 MARS 2022 12H30 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

PAS UN MANDAT DE PLUS À LA RUE !
300 000 SDF

Appel à mobilisation

Le Collectif des Associations Unies dénonçait le 23 mars dernier la situation dans laquelle vivent de nombreuses victimes du mal-logement et du sans-abrisme.

Bilan Plateforme expulsions locatives

At moins 20 000 ménages ont été expulsés ces 2 dernières années, alors même que la trêve hivernale était prolongée, ce qui fait craindre une explosion des expulsions pour 2022. Dans ce contexte, la plateforme « Allô Prévention Expulsions », qui a conseillé 1281 ménages en 2021 (17 340 depuis son origine, en 2009), continue d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes en situation d'impayés. ■



3 de plus !

Les métropoles de Bordeaux, Montpellier et Lyon (Villeurbanne compris) expérimenteront au 2^e semestre 2022 à leur tour l'encadrement des loyers. La ministre du Logement, Emmanuelle Wargon

ayant validé ces 3 candidatures en septembre dernier. Jusqu'à présent, seules Paris, Lille et 18 villes de Seine-Saint-Denis disposaient de loyers plafonnés. Rappelons que la mise en place de ce dispositif est prévue par la loi Elan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018. ■



Point de vue

« La France a un rôle déterminant »

Yves Leterme, ancien Premier ministre belge, est en charge de coordonner la plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme mise en place en juin 2021.

Quelles sont les premières indications fournies par la plateforme après 10 mois de fonctionnement ?

Le lancement de la plateforme a eu lieu à un moment où nous avons un « alignement des planètes » : il y a eu le plan d'action proposé par la Commission européenne en mars 2021 pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux, grâce notamment au travail de Nicolas Schmit, commissaire européen, ainsi que la présidence portugaise qui a mis le sans-abrisme à l'agenda politique. Sans oublier bien sûr les efforts politiques des États membres aux différents échelons de la puissance publique et ce, notamment depuis la crise Covid qui a donné de la visibilité à la pauvreté, à l'errance dans l'Union. C'est dans ce contexte que nous avons réussi au niveau de la plateforme, à bâtir un projet de plan d'action de 3 ou 4 ans qui sera complémentaire aux actions menées par les États membres. Obtenir un comptage et une définition commune du sans-abrisme, échanger les bonnes pratiques, développer des formations nationales et renforcer les financements européens sont les principales priorités de ce plan que nous avons présenté lors de la Conférence des Ministres pour lutter contre le sans-abrisme dans l'Union européenne qui a eu lieu le 28 février, à Paris, sous la présidence française.

Nous devons agir à tous les niveaux de l'institution européenne plus encore car nous voyons bien que la crise

sanitaire et la crise migratoire, au sein de l'Union où les citoyens circulent librement, ont fait augmenter la pauvreté et le nombre de personnes à la rue. En revanche, il faut noter également ce qui est positif : certains pays ont évolué récemment de manière spectaculaire sur ce sujet : le Danemark, l'Irlande, mais aussi l'Allemagne qui a pour objectif la réduction du sans-abrisme à l'horizon 2030, la lutte contre le sans-abrisme étant devenue une compétence fédérale qui relève désormais du ministre du Logement.

Qu'attendez-vous de la présidence française ?

La présidence française arrive à un moment idéal, beaucoup de travail a été fait en amont au niveau politique comme nous l'avons dit, mais aussi au niveau des associations (particulièrement la Feantsa la Croix-Rouge et la Fondation abbé Pierre) et il faut maintenant que la France réussisse à porter plus particulièrement la lutte contre le sans-abrisme au niveau des différentes instances européennes : la Commission, le Conseil des Ministres, les Fonds structurels et la Banque européenne d'investissement doivent permettre à notre plan d'action de s'appliquer au travers de projets concrets initiés dans les pays membres. Si les États se montrent frileux, il faut que l'Europe arrive à les convaincre et les aide. La France a un rôle déterminant à ce niveau-là, je pense. Il faut diffuser les

bonnes pratiques, permettre aux États de financer des politiques et des initiatives de lutte contre le sans-abrisme. De par son histoire et sa connaissance de la question, la France doit être en mesure de jouer ce rôle, j'ai confiance.

Le « Logement d'Abord » et les jeunes seront-ils des axes prioritaires ?

Oui, il le faut. Ce qui est important, c'est d'avoir une approche coordonnée, intégrée pour chacun de ces deux sujets. Il faut d'une part donner un toit pérenne et accessible aux personnes à la rue – c'est le Housing first – mais il faut aussi intégrer le problème du sans-abrisme dans une problématique plus large qui prenne en compte la santé, l'éducation, le travail... C'est d'ailleurs ce qui se passe dans la nouvelle génération de stratégies de lutte contre la pauvreté, c'est la personne dans sa globalité qui est prise en charge et non pas seulement juste une de ses problématiques (le logement, le travail, la santé...).

On doit également procéder ainsi avec les jeunes, et cela de manière prioritaire car en Europe, l'errance chez les jeunes et les enfants est en forte augmentation. Nous allons d'ailleurs développer les liens entre les pays membres et les ministres intéressés pour que la jeunesse ne soit pas oubliée des politiques de lutte contre la pauvreté et le sans-abrisme, particulièrement cette année, à l'occasion de l'année européenne de la jeunesse. ■

Jump for Life

Pour la seconde fois, Kong Factory, agence photo spécialisée en Fine Art, soutient les actions de la Fondation en faisant paraître un ouvrage de 100 clichés photographiques illustrant 100 sauts du danseur Yamsonite sous l'œil du photographe Fred Di Girolamo. Toutes les photos sont disponibles en tirages Fine Art sur le site : www.kongfactory.art

8^e édition

Un grand merci à l'enseigne de jardinage Truffaut pour leur « Week-end du Tricot » solidaire, du 4 au 6 février, auquel une vingtaine de magasins a participé. Écharpes, bonnets et tours de cou réalisés seront redistribués par la Fondation aux personnes accueillies dans les Boutiques Solidarité. À cette occasion, Truffaut a également fait un don de 10 000 euros à la Fondation en soutien à ses actions.

Rebonds solidaires

Fin novembre, 3 ballons de foot, de basket et de rugby signés Den End ont été mis en vente en ligne au profit de la Fondation Abbé Pierre par l'entreprise « Rebond », première enseigne française de ballons labellisée commerce équitable. « Derrière chacun de nos ballons, il y a toujours une volonté de sensibiliser sur l'écologie et le social. Après avoir soutenu les hôpitaux pendant le confinement, j'avais en tête de soutenir la Fondation », précise Simon Mutschier, fondateur de « Rebond ». Pour chaque vente, « Rebond » reversera 10 euros à la Fondation. Fin février, 300 ballons avaient été vendus et 3 000 euros avaient été reversés à la Fondation. Un grand merci pour cette opération qui se poursuit encore.



© Chesquiere

Castorama : un partenariat renouvelé

Sous égide de la Fondation de France, la Fondation Castorama a renouvelé son partenariat avec la Fondation Abbé Pierre le 28 janvier dernier, sous la forme d'un mécénat financier à hauteur de 100 000 euros dédié au réseau des Boutiques Solidarité et incluant également différents chantiers solidaires mobilisant les collaborateurs de l'enseigne de bricolage. À Paris, notamment, avait lieu la réfection, début février, des peintures de l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation.

« Nous prévoyons 10 chantiers par an, répartis dans toute la France. La Fondation est un partenaire qui nous est cher et c'est une fierté de voir que nos salariés s'engagent eux aussi à ses côtés », ajoute Fanny Rochart, déléguée générale de la Fondation Castorama. Karim, salarié depuis 16 ans chez Castorama et chef de secteur au magasin de la porte de Clichy : « C'est une expérience vraiment enrichissante sur le plan humain et professionnel. On découvre les collègues et on aide la Fondation qui aide les personnes en difficulté ». ■

BPCE : merci !

Le Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France, regroupe 105 000 collaborateurs. Via la plateforme d'engagement Team « IMAGINE 2024 », tous les collaborateurs du groupe peuvent, partout dans le monde, attribuer aux projets retenus les points correspondant à leur mobilisation solidaire. Ces points, convertis fin 2021 en soutien financier, à l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique ont permis de remettre un chèque de 52 500 euros à la Fondation Abbé Pierre. Benoît Gausseron, directeur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 du Groupe BPCE, tenant



le chèque, à droite sur la photo, avec à gauche Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre : « Les collaborateurs sont clés pour laisser une trace durable, un engagement pérenne, qui transforme la société. » ■



Chaque don compte pour nous aider à agir!

© Yann Lévy / Hans Lucas

Chaque jour, la Fondation Abbé Pierre lutte contre la précarité et soutient ses associations partenaires agissant aux côtés des personnes défavorisées.

Accueillir et loger les sans-abri, défendre les droits des personnes mal logées ou expulsées, lutter contre les taudis et les passoires thermiques, produire et réhabiliter des logements adaptés, mobiliser les citoyens et interpeller les pouvoirs publics pour que chacun retrouve des conditions d'habitat dignes et décentes...

Fidèle au combat de son fondateur et à ses principes, la Fondation Abbé Pierre est non partisane et indépendante.

Pour préserver sa liberté de parole et d'actions, elle ne compte pas sur les subventions et ses actions sont financées à 97 % par les dons et legs issus de la générosité publique et le mécénat d'entreprises.

Merci pour votre soutien!



BULLETIN DE SOUTIEN

Envoyez votre don par chèque avec ce bon de soutien à « Fondation Abbé Pierre – Centre de traitement des dons – 59898 Lille cedex 9 » (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées que vous nous indiquez) ou sans ce bon de soutien (vous recevrez un reçu fiscal aux coordonnées inscrites sur votre chèque). **Vous pouvez aussi donner en ligne sur : don.fondation-abbepierre.fr**



OUI, je soutiens les actions de la Fondation Abbé Pierre. **Je donne :** _____ €

Mme Mlle M. Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (facultatif) :

Je préfère recevoir mon reçu fiscal par email et j'accepte de recevoir des informations de la Fondation

Abbé Pierre à cette adresse :@

La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique par décret du 11 février 1992, SIREN 345 282 016, met en œuvre les traitements de données personnelles suivants : gestion des dons, envoi des reçus fiscaux, gestion des abonnements au Journal trimestriel des donateurs « Et les autres? », appels à générosité. Conformément au Règlement (UE) 2016/79, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données, du droit de limiter ou de vous opposer à leur traitement. Vous avez en outre la possibilité de nous laisser vos directives spécifiques post-mortem dans les conditions à définir par décret. Vous pouvez adresser vos demandes d'exercice de droits par email à protectiondesdonnees@fondation-abbepierre.fr ou par courrier à Fondation Abbé Pierre RGPD, 3 Rue de Romainville, 75019 Paris. En cas de réclamation, vous pouvez choisir de saisir la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris. Pour plus d'informations, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet à l'adresse suivante : fondation-abbepierre.fr/protectiondesdonnees



E115|BS

COMMENT VIVRE
SANS TOIT!



Message de l'abbé Pierre

« Le monde subsiste par deux forces. L'une vive, l'autre inerte. L'une qui est hommes, l'autre qui est choses : ce sont les peuples et les richesses. »

À la veille de l'élection présidentielle, ces propos de l'abbé Pierre, notre fondateur, ont un écho tout particulier, alors que fin janvier, on annonçait un record d'enrichissement pour les plus riches, la fortune des milliardaires dans le monde ayant plus augmenté en 19 mois qu'au cours de la dernière décennie. Dans l'hexagone, les 5 premières fortunes de France ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie. Elles possèdent à elles seules autant que les 40 % les plus pauvres en France.

On ne peut continuer à vivre tous ensemble dans une société où les inégalités se creusent si fortement, si intensément. Rappelons qu'en France, 12 millions de personnes souffrent de la précarité énergétique et que 9 millions de personnes, sous le seuil de pauvreté, se battent au quotidien pour survivre.

Assujettir l'or au sang, pour reprendre les propos de l'abbé Pierre, c'est replacer l'humain au cœur des politiques publiques, en augmentant et en ouvrant le RSA aux jeunes de moins de 25 ans afin qu'aucun d'entre eux ne soit dépourvu du minimum vital.

Assujettir l'or au sang, c'est aussi faire du logement une priorité dans les toutes premières décisions de la nouvelle mandature : construire plus de logements sociaux et très sociaux alors que plus de 2,2 millions de Français attendent un logement en Hlm pour pouvoir vivre dignement et que les bailleurs sociaux ont vu leurs ressources fondre ces dernières années ; c'est aussi poursuivre

dans la bonne voie de l'encadrement des prix des loyers partout sur le territoire et non plus à titre optionnel et expérimental dans quelques grandes métropoles régionales ; c'est encore augmenter le montant des Aides Personnalisées au Logement rognées petit à petit depuis 2018, alors qu'elles permettent à 5,7 millions de ménages modestes d'accéder et de se maintenir dans un logement décent.



« La politique consiste dans le gouvernement des choses et des hommes. Elle vaut par le rang qu'en fait elle donne à chacune de ces deux forces. Selon qu'elle assujettit l'or au sang, ou le sang à l'or. »

Abbé Pierre, 1947-48

Assujettir l'or au sang, c'est incontestablement parier sur l'Homme et sur le devenir de chacun, quelle que soit sa situation et son parcours. C'est faire le pari d'une société plus respectueuse de chaque individu, d'une société plus fraternelle et plus solidaire. D'une société plus unie et soudée. À l'inverse, creuser les inégalités, c'est nous éloigner les uns des autres et fragiliser la Nation tout entière, en mettant en péril ce à quoi nous tenons tous : notre Démocratie, garante de la dignité, de la liberté et de l'égalité des chances pour chacun de ses citoyens. ■

Raymond Étienne,
Président du groupe
de la mémoire
de l'abbé Pierre.